



## Se mettre à l'abri lors d'une situation d'urgence

La mise à l'abri, aussi appelée confinement, consiste à s'isoler à l'intérieur d'un bâtiment. Lorsque la situation l'exige, pour votre sécurité, votre municipalité peut vous demander de rester à l'intérieur de votre maison, de votre lieu de travail ou d'un bâtiment public. Une mise à l'abri peut être nécessaire, par exemple, lorsque des matières dangereuses se trouvent dans l'environnement.

## À l'intérieur

Fermez les portes et les fenêtres.

Gardez à portée de main votre trousse d'urgence.

Suivez les médias sociaux de votre municipalité et d'Urgence Québec et écoutez les médias régionaux pour connaître l'état de la situation et les mesures à prendre.

Si les autorités vous informent que des matières dangereuses se trouvent dans l'environnement de votre secteur :

- arrêtez les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation ainsi que l'échangeur d'air;
- calfeutrez les ouvertures et les bouches d'aération à l'aide de serviettes humides, de pellicule de plastique et de ruban-cache ou de ruban adhésif;
- éloignez-vous des fenêtres (le centre de la maison et le sous-sol offrent une meilleure protection);
- restez à l'abri tant que les autorités le demandent, puisque certains contaminants sont invisibles et inodores.

N'allez pas chercher vos enfants à l'école ou au service de garde, car ils y sont à l'abri et en sécurité.

Gardez contact avec vos proches en utilisant préférablement les messages textes, les courriels et les médias sociaux. Vous laisserez ainsi le réseau téléphonique libre pour les appels urgents et les intervenants d'urgence.

## À l'extérieur

Entrez immédiatement dans votre maison ou réfugiez-vous dans le bâtiment le plus proche.

Faites entrer vos animaux de compagnie, sans toutefois mettre en péril votre sécurité.

Si vous êtes dans un lieu public, n'essayez pas de retourner à la maison. Suivez les conseils de sécurité du personnel sur place ou des autorités.

## En voiture

Ne vous abritez pas dans votre véhicule si un abri sûr comme un bâtiment se trouve à proximité. Utilisez votre voiture uniquement pour vous éloigner rapidement de la source du danger.

Si vous n'avez pas d'autre choix que de vous abriter dans votre voiture, remontez les fenêtres et fermez la ventilation. Écoutez la radio pour connaître les consignes des autorités.

